



Nous vous remercions de votre intérêt pour le programme d'anglais langue seconde Explore d'été de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Veuillez lire l'information ci-jointe attentivement et suivre les instructions.

Ci-joint vous trouverez un formulaire de demande, trois formulaires de code de conduite, un et une questionnaire de camarade de chambre. Chaque formulaire doit être rempli, signé et nous être retourné avant le 12 juin 2019.

Votre demande doit être accompagnée de 275 \$ (CAD) pour les frais d'inscription. Ces frais ne peuvent pas être remboursés après le 19 juin 2019 si vous vous retirez du programme. Si vous vous retirez du programme, les frais ne vous seront remboursés qu'à la réception d'une demande écrite avant les dates mentionnées ci-dessus.

Les frais du programme présentés à la page suivante comprennent ceux des droits de scolarité, de l'hébergement, de la plupart des repas et de certaines activités ayant lieu en soirée et la fin de semaine. Nous offrons également des activités optionnelles (notamment un voyage hors province) à des frais additionnels. Une liste des activités optionnelles est fournie dans votre trousse.

Les étudiants seront logés au Blanchard Hall, une résidence de style appartement située à l'extrémité sud du campus. La plupart des repas seront à la salle à manger Wanda Wyatt. Certains repas au cours de la programme ont lieu hors campus durant le programme.

Nous demandons aux étudiants d'arriver après-midi, lundi le 8 juillet. Mardi le 9 juillet, les étudiants devront faire un test de placement afin d'être placés dans une classe de niveau approprié.

Pour obtenir des informations additionnelles au sujet de notre programme – une liste de choses à apporter, un horaire pour la semaine, des renseignements pour les arrivées hâtives ou les départs tardifs, une liste d'activités, des renseignements sur notre magnifique île et bien plus – visitez notre site Web à : <http://www.upei.ca/experientialeducation/explore-eal>.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 902-566-0336 ou à explore@upei.ca.

L'Île-du-Prince-Édouard est une magnifique province à visiter pendant l'été. Vous vous créez des souvenirs inoubliables, découvrirez la culture insulaire et améliorerez vos compétences en anglais. J'ai hâte de recevoir de vos nouvelles.

Je voudrais inscrire pour (veuillez choisir une option) :

Étudiants Canadiens

5 Semaines \$2,8000

☐ le 8 juillet – le 9 août

Étudiants Étrangers

5 Semaines \$4,257 (CDN)

☐ le 8 juillet – le 9 août

Nom de famille

Prénom

Date de naissance (année/mois/jour)

Numéro d'assurance sociale
(À des fins d'impôt seulement)

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

Pays

Indicatif régional et n° de téléphone

N° de télécopieur

Courriel

**DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ
ET CONTRAT DE NON-RESPONSABILITÉ**

Je comprends que la participation au programme EXPLORE, organisé par la Formation continue à l'université de l'île du Prince Édouard, comprend un certain nombre de risques pouvant résulter en blessures, sinistres, décès, ou dommages causés aux individus et à la propriété. Après avoir attentivement examiné les risques impliqués, par la présente je dégage la Formation continue/L'université de l'île du Prince Édouard responsabilité. Je décharge et tiens exempt à la Formation continue/L'université de l'île du Prince Édouard ses agents, préposés, employés, administrateurs et dirigeants de toute réclamation associée aux activités du programme Explore.

Nom d'étudiant (imprimer svp) : _____

Signature d'étudiant: _____

Date : _____

Vous DEVEZ joindre au présent formulaire le paiement des droits d'inscription (275 \$ CAN). Ces droits peuvent être acquittés au moyen d'un seul chèque. Veuillez inclure le paiement pour les activités optionnelles. Veuillez indiquer les activités pour lesquels vous voudriez inscrire sur la liste des activités optionnelles. Si vous payer pour les activités par chèque, veuillez payer avec un chèque séparé. (La liste des activités optionnelles est sur la page 12). C'est possible de faire les changements pour les activités optionnelles pendant la première semaine.

Mode de paiement :

- ☐ Chèque ou mandat (payable à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard)
- ☐ Visa
- ☐ Mastercard
- ☐ American Express

Nom du titulaire de la carte : _____

N° de la carte _____ Date d'expiration : _____

Code de sécurité (trois numéros au verso de la carte) : _____

Signature : _____

Je comprends que le présent formulaire ne sera pas traité sans le paiement des droits d'inscription.

Je comprends que les droits d'inscription sont NON REMBOURSABLES après le 19 juin 2019, si je décide de ne pas accepter ma bourse d'études.

Signature de l'étudiant Date

Signature d'un parent ou d'un tuteur Date
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

La date limite pour payer tous les frais du programme est le 12 juin 2019.

- ☐ **Oui, je voudrais payer tous mes frais sur ma carte de crédit.**
- ☐ **Non, je ne voudrais pas payer tous mes frais sur ma carte de crédit. Je voudrais payer par chèque ou mandat (Encerclez-un)**

Je comprends que le présent formulaire ne sera pas traité sans le paiement des droits d'inscription.

Je comprends que les droits d'inscription sont NON REMBOURSABLES après le 19 juin 2019, si je décide d'annuler mon inscription

Signature de l'étudiant Date

Signature d'un parent ou d'un tuteur Date
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Programme Explore 2019
Code de conduite des étudiants (1 de 3)

Les règles suivantes assurent l'offre d'un programme de qualité. Elles ont comme objectif d'assurer votre protection et la tranquillité d'esprit au sein de l'établissement.

Résidence

- Le couvre-feu de la résidence sera en vigueur pendant toute la durée du programme Explore et s'appliquera à tous les participants qui logeront à la résidence. Du dimanche au jeudi, les étudiants doivent se trouver dans l'appartement du Blanchard Hall qui leur aura été attribué à 23 h, et du vendredi au samedi, à minuit. Les étudiants sont autorisés à dormir seulement dans l'appartement qui leur aura été attribué au début du programme. Il leur est **défendu** de dormir dans quelque autre appartement que le leur.
- Il est interdit de fumer dans la résidence.
- Il est défendu de garder des animaux de compagnie dans les bâtiments de l'université, y compris dans les résidences.
- Il est défendu de recevoir des invités à la résidence sans avoir d'abord obtenu le consentement direct du coordonnateur des activités ou du coordonnateur de programme. De plus, les visiteurs doivent quitter la résidence au plus tard à 21 h.
- Il est interdit de passer la nuit à l'extérieur de la résidence.
- **La consommation d'alcool ou de drogue durant le programme est interdite. Les étudiants qui seront pris en possession de boissons alcoolisées ou de drogue, ou alors sous l'effet de ces substances seront automatiquement renvoyés du programme.** De plus, ces étudiants pourraient faire l'objet de procédures judiciaires. **L'âge légal pour boire à l'Île-du-Prince-Édouard est de 19 ans. Par conséquent, les personnes âgées de 18 ans ou moins sont considérées comme mineures.**
- L'université n'est pas responsable des accidents, des blessures subies par les invités, ni de la perte d'argent, de bijoux ou d'objets de valeur de quelque nature que ce soit en raison d'un incendie, d'un vol ou d'un dégât d'eau.
- L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard prend grand soin de ses bâtiments et de ses terrains, et s'applique à offrir à ses usagers les normes de service la plus élevée possible. Pour maintenir ces normes, l'université doit tenir les groupes responsables du comportement de leurs membres et de leurs invités, et peut faire porter aux groupes la responsabilité des frais liés aux dommages, aux vols et au nettoyage excessif découlant de leur occupation ou de leur utilisation de la salle à manger, des locaux ou d'autres installations.

J'ai lu et compris les règlements indiqués ci-dessus.

Signature de l'étudiant

Signature d'un parent ou d'un tuteur
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

Date

Règlements scolaires

- La présence et la participation en classe sont obligatoires. Les étudiants qui manqueront cinq cours, en totalité ou en partie, seront considérés comme n'ayant pas terminé le programme, et devront l'abandonner.
- En raison de la nature du programme, aucune révision de note ne sera effectuée. La note finale sera calculée selon les proportions suivantes : 80 % de la note sera accordée pour les travaux scolaires, et 20 % pour la participation à des activités culturelles et hors programme, ainsi que pour l'utilisation constante de l'anglais.
- Nous nous attendons à ce que les étudiants arrivent en classe à l'heure et bien éveillés. Les enseignants prendront en note tous les cas de retard ou d'absence, qu'ils rapporteront ensuite au coordonnateur des études. Les cas de retard et d'absence répétés sont considérés comme des ruptures de contrat.

Activités sociales

- La participation à des activités sociales, culturelles et récréatives est requise et obligatoire pour tous les étudiants. Toute absence aura comme résultat la rédaction d'un rapport d'incident, alors que des absences régulières mèneront à un avertissement.

Règlements sur la langue

- Le programme Explore est fondé sur le principe de l'immersion totale. **Par conséquent, les étudiants doivent utiliser l'anglais en tout temps.**
- Les étudiants pris en train de s'exprimer dans une autre langue que l'anglais recevront un rapport d'incident, voire un avertissement, selon le système disciplinaire. **Au troisième avertissement, l'étudiant fautif sera renvoyé du programme.**

Administration

- Aucun remboursement des droits d'inscription (275 \$ CAN) ne sera versé aux étudiants qui omettront d'annuler leur inscription **par écrit avant la date limite des inscriptions, soit le 19 juin 2019.**
- Les étudiants sont responsables du paiement de tous les frais engagés durant leur séjour à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'ai lu et compris les règlements indiqués ci-dessus.

Signature de l'étudiant

Signature d'un parent ou d'un tuteur
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

Date

Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Programme Explore 2019
Code de conduite des étudiants (3 de 3)

Mesures disciplinaires et renvoi

- Les étudiants dont le nombre d'absences est insatisfaisant ou dont le comportement est inacceptable seront renvoyés du programme Explore.
- Lorsqu'un étudiant choisit de ne pas respecter ce code de conduite, le personnel remplit un rapport d'incident. Après la rencontre avec le coordonnateur du programme, le rapport d'incident devient un avertissement.
- Les infractions sont considérées soit comme majeures ou mineures. Les infractions majeures comprennent, sans s'y limiter, la consommation d'alcool ou de drogue, le harcèlement ou la violence, une absence non autorisée du programme, le vol, ainsi que toute activité illégale et tout comportement inapproprié. Les infractions mineures, quant à elles, incluent, sans s'y limiter, l'utilisation d'une langue autre que l'anglais, le non-respect du couvre-feu, ainsi que les absences à des activités et à des cours.
- À la première infraction mineure, l'étudiant doit rencontrer le coordonnateur du programme, ainsi que toute autre personne que ce dernier jugera nécessaire, pour discuter de l'incident.
- À la deuxième infraction mineure, l'étudiant doit de nouveau rencontrer le coordonnateur du programme, ainsi que toute autre personne que ce dernier jugera nécessaire, pour discuter de l'incident.
- À la troisième infraction mineure, l'étudiant doit de nouveau rencontrer le coordonnateur du programme, ainsi que toute autre personne que ce dernier jugera nécessaire, pour discuter de l'incident. Il est possible, à ce moment-là, que la décision de renvoyer l'étudiant du programme soit prise.
- Pour toute infraction majeure, l'étudiant doit rencontrer le coordonnateur du programme, ainsi que toute autre personne que ce dernier jugera nécessaire, pour discuter de l'incident. Il est possible, à ce moment-là, que la décision de renvoyer l'étudiant du programme soit prise.
- Le cas échéant, l'étudiant sera informé de l'heure où il devra rencontrer le coordonnateur du programme. Tout étudiant qui ne se présente pas à une rencontre prévue est considéré comme ayant abandonné son droit de discuter de l'incident, et une décision sera prise en son absence.
- Si la décision de renvoyer un étudiant du programme est prise, le parent ou le tuteur de ce dernier en sera averti immédiatement. Il incombe au parent ou au tuteur de veiller à ce que l'université soit en mesure de le contacter. Après la rencontre au sujet du renvoi, l'étudiant et le parent ou le tuteur ont 24 heures afin de prendre des dispositions pour le retour à la maison, et ce, aux frais de l'étudiant. Après cette période de 24 heures, l'étudiant n'est plus sous la responsabilité du programme Explore. Le programme se réserve le droit de fournir à l'étudiant une autre solution d'hébergement pendant cette période de 24 heures.

J'ai lu et compris les règlements ci-dessus.

Signature de l'étudiant

Signature d'un parent ou d'un tuteur
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

Date

Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Programme Explore 2019
Contrat de l'étudiant

Moi, _____, j'ai lu et compris les règlements indiqués dans le
Code de conduite des étudiants.

J'accepte de respecter ces règlements pendant toute la durée de mon séjour à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'accepte de parler anglais en tout temps durant le programme Explore.

J'accepte d'assister à tous les cours et de m'y rendre à l'heure, ainsi que de participer à toutes les activités et à tous les ateliers organisés pour moi afin d'encourager et de faciliter mon apprentissage de l'anglais.

Je comprends que des infractions majeures, comme celles liées à l'alcool, à la drogue, à la violence et au vol, ainsi que toute autre violation des lois de l'Île-du-Prince-Édouard, **mèneront automatiquement à mon renvoi du programme et à mon retour à la maison, et ce, à mes propres frais, ou à ceux de mes parents ou de mes tuteurs.**

Je comprends que toute infraction mineure, comme un retard ou l'utilisation d'une autre langue que l'anglais, mènera automatiquement à un rapport d'incident et à un avertissement, et peut-être par la suite à un appel téléphonique à mes parents ou à mes tuteurs. **Au troisième avertissement, le coordonnateur du programme peut prendre la décision de me renvoyer. Dans l'éventualité où je serais renvoyé du programme, je dois retourner à la maison à mes propres frais, ou à ceux de mes parents ou de mes tuteurs.**

J'assume l'entière responsabilité de mon bien-être.

Je comprends que le programme Explore n'approuve pas la sortie d'une personne d'âge mineur à l'extérieur du campus, et j'accepte par le présent contrat d'assurer ma propre sécurité, si je décide de sortir durant mes temps libres.

Je comprends que toute décision prise est finale et sans appel.

J'ai lu et approuvé les conditions indiquées ci-dessus, et j'accepte d'apposer ma signature au présent contrat.

Signature de l'étudiant _____ Date _____

Signature d'un parent ou d'un tuteur _____ Date _____
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

Prière d'écrire lisiblement.

Nom de famille

Prénom

Date de naissance

Numéro d'assurance sociale

Êtes-vous couvert par le régime d'assurance maladie du Québec? Oui Non

Province _____ N° de carte santé _____

Les étudiants doivent avoir avec eux leur carte santé du Québec pendant le programme.

Si vous n'êtes pas couvert par un régime d'assurance maladie provincial, vous devez obtenir une protection équivalente et fournir la preuve que vous êtes bel et bien couvert par cette protection avant de participer au programme Explore de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Personne à contacter en cas d'urgence

Lien avec l'étudiant

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

Médecin de l'étudiant

N° de téléphone

Souffrez-vous d'allergies alimentaires ou avez-vous des besoins spéciaux en matière d'alimentation? Veuillez préciser.

.....

Souffrez-vous d'autres allergies? Veuillez préciser. _____

.....

.....

Êtes-vous diabétique? Oui Non

Souffrez-vous d'asthme? Oui Non

Êtes-vous suivi par un médecin pour tout autre problème de santé? Veuillez préciser.

.....

.....

.....

Prenez-vous des médicaments de façon régulière? Veuillez préciser.

.....

.....

J'atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et complets. Je comprends que l'université n'est pas responsable des blessures ou des accidents subis par les invités.

.....

Signature de l'étudiant

Date

.....

Signature d'un parent ou d'un tuteur
(Requise si l'étudiant a moins de 18 ans)

Date

Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Programme Explore 2019
Questionnaire sur le logement

L'information suivante servira au jumelage des colocataires.

Nom : _____ Date de naissance : _____

Veuillez cocher une case par catégorie.

Je suis :

- ☐ Un garçon
- ☐ Une fille

Niveau de bruit – je suis :

- ☐ Bruyant
- ☐ Plutôt bruyant
- ☐ Silencieux
- ☐ Très silencieux

Activités – je suis :

- ☐ Actif
- ☐ Plutôt actif
- ☐ Très peu actif
- ☐ Je ne suis pas actif du tout

Niveau de propreté – je suis :

- ☐ Très ordonné
- ☐ Plutôt ordonné
- ☐ Plutôt désordonné
- ☐ Très désordonné

Je vais normalement me coucher :

- ☐ Avant 22 h
- ☐ Entre 22 h et 23 h
- ☐ Entre 23 h et minuit
- ☐ Cela n'a pas d'importance

Indiquer le nom si vous souhaitez partager votre logement avec une personne spécifique :

Chaque personne doit bien indiquer le nom du personne avec lesquelles il/elle désire partager le logement.

Le programme Explore offrira un tee-shirt à tous les participants. Veuillez indiquer votre taille.

- ☐ Petit
- ☐ Moyen
- ☐ Grand
- ☐ Très grand



Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Programme Explore 2019
Liste de vérification du dossier d'inscription

Avez-vous retourné les éléments suivants?

- ☐ Droits d'inscription (275 \$).
- ☐ Envoi par courriel d'une photo récente de l'étudiant en format « JPEG » à l'adresse explore@upei.ca. Cette photo servira à fabriquer la carte d'identité de l'étudiant de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Prière de vous assurer que la photo respecte les critères suivants :
 - Dimensions de type « passeport » (environ 5 cm x 7 cm);
 - Visage : clairement visible et orienté vers l'appareil photo;
 - Pas de lunettes fumées ni de chapeau;
 - Pas de mortier, de toge ni de costume de finissant;
 - Nom de l'étudiant imprimé sur le fichier.
- ☐ Formulaire d'inscription signé.
- ☐ Code de conduite signé (prière d'en conserver une copie dans vos dossiers).
- ☐ Contrat de l'étudiant signé (prière d'en conserver une copie dans vos dossiers).
- ☐ Fiche de renseignements médicaux signée (prière d'en conserver une copie dans vos dossiers).
- ☐ Questionnaire sur le logement.
- ☐ VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES DOCUMENTS SONT SIGNÉS PAR L'ÉTUDIANT, AINSI QUE PAR LE PARENT OU PAR LE TUTEUR.

Prière de retourner à l'adresse suivante :

Explore Program, Experiential Education and Work-Integrated Learning
Université de l'Île-du-Prince-Édouard
550, Avenue University
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 4P3
CANADA
Tél. : 902-566-0336
explore@upei.ca